

Département de l'Ardèche - République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de VERNOSC LES ANNONAY

Séance du 11 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 11 décembre à 19h30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick Olgane, Maire de la commune.

Présents : Olgane Patrick, Peyrache Agnès, Parat René, Caule Suzanne, Cohen Jean-Philippe, Moreau Catherine, Rouby Gérard, Bayon Marguerite Schmelzle Jean-François, Mayot Vincent, Alègre Carlos, Richon Isabelle, Delattre Nicolas, Besset Grégory, Plenet Jaouen, Mantelin Julien,

Absents excusés : Barbe Monique, pouvoir à Parat René, Lebailly Laurence, pouvoir à Caule Suzanne, Auternaud Audrey, pouvoir à Moreau Catherine, Valancony Tiphaine, pouvoir à Peyrache Agnès, Martin Grégoire, pouvoir à Cohen Jean-Philippe, Boyer Anne,

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

Secrétaire de séance : Mayot Vincent

Membres en exercice : 22 Présents : 16 Pouvoirs : 5 Votants : 21

D2023-062 – Délibération budgétaire modificative n°1 – Budget centre commercial

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, présentant les éléments contextuels nécessitant l'ouverture de crédits supplémentaires aux chapitres 16 et 66.

Vu les montants proposés présentés dans le tableau suivant :

Dépenses		Recettes	
Article (Chapitre)	Montant	Article (Chapitre)	Montant
614 (011) Charges locatives et de copropriété	- 300.00		
6161 (011) Multirisques	- 500.00		
66111 (66) Intérêts réglés à l'échéance	800.00		
TOTAL FONCTIONNEMENT	0.00		
1641 (16) Emprunts en cours	30.00		
21351 (21) Bâtiments publics	-30.00		
TOTAL INVESTISSEMENT	0.00		
TOTAL DEPENSES	0.00	TOTAL RECETTES	0.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE les virements de crédit présentés ci-avant,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,